

Sommaire		
Le capitaine représente la compagnie et s'occupe de veiller au bon déroulement du voyage et à la sécurité de la navigation, de l'équipage et des passagers. Il s'occupe également de la gestion des équipements, des vivres et des fournitures.	Supérieur immédiat :	Directeur des opérations
	Subordonnés :	Premier maître – Chef Officier
PROFIL DE COMPÉTENCES	RESPONSABILITÉS ET TÂCHES	
<p><b>Qualifications requises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DEC en navigation (3 ans).</li> <li>• Détenir un brevet de capitaine ou d'officier de pont.</li> <li>• Certificat FUM.</li> <li>• Minimum de 36 mois d'expérience à titre d'officier chargé du quart à la passerelle.</li> <li>• Minimum de 24 mois d'expérience à titre d'officier chargé du quart à la passerelle, s'il a effectué du service pendant au moins 12 mois à titre de capitaine ou de premier officier.</li> <li>• Doit réussir un examen médical qui comprend une évaluation des capacités visuelle et auditive. Cet examen doit être renouvelé aux 2 ans.</li> </ul> <p><b>Compétences recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapidité de prise de décision.</li> <li>• Résolution de problèmes complexes.</li> <li>• Influence, persuasion.</li> <li>• Jugement.</li> <li>• Gérer les priorités.</li> <li>• Écoute attentive.</li> <li>• Initiative.</li> <li>• Orientation spatiale.</li> </ul>	<p><b>A. Gestion des opérations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier le bon fonctionnement de l'équipement du navire.</li> <li>• Diriger les opérations d'ancrage, accostage et d'appareillage.</li> <li>• Veiller à la stabilité du navire dans toute condition.</li> <li>• Renseigner le chef officier sur les conditions locales de navigation.</li> <li>• Assurer la gestion des équipements, vivres et fournitures.</li> <li>• Préparer et valider les listes de réparations et de modifications avec le chef mécanicien.</li> <li>• Coordonner l'entretien et les programmes préventifs pour les équipements du navire.</li> <li>• Inspecter le matériel, la structure et l'équipement.</li> <li>• Opérer l'équipement d'urgence.</li> <li>• Valider la quantité de carburant avant le début du voyage.</li> <li>• Tenir à jour le registre de premiers soins et l'inventaire de l'infirmerie.</li> <li>• Prévenir les déversements d'hydrocarbure.</li> <li>• Veiller au contrôle des coûts pour minimiser les dépenses.</li> </ul>	
	<p><b>B. Supervision du personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assigner les tâches aux officiers supérieurs.</li> <li>• S'assurer de la conformité et la compréhension par l'équipage des lois, règlements, politiques, directives, standards qui régissent la navigation.</li> <li>• Communiquer aux officiers l'importance de leurs responsabilités dans la navigation sécuritaire du navire.</li> <li>• Valider la mise à jour du journal de bord et que les données de stabilité soient transmises.</li> <li>• Imposer, au besoin, des mesures disciplinaires aux membres de l'équipage.</li> </ul>	
	<p><b>C. Sécurité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir et maintenir la santé et la sécurité de toutes les personnes à bord du navire.</li> <li>• Offrir, coordonner et évaluer l'entraînement de l'équipage en ce qui trait à la sécurité et aux procédures.</li> <li>• Mettre en œuvre les politiques de sécurité et de protection de l'environnement.</li> <li>• Réviser les plans et procédures d'urgence et en informer le directeur des opérations.</li> <li>• Inspecter le navire et veiller à ce qu'il soit exploité de façon sécuritaire selon les procédures et exigences.</li> <li>• Assurer l'assistance lors d'opérations de secours.</li> </ul>	

Titulaire : \_\_\_\_\_

Élaboré le : \_\_\_\_\_

Mis à jour le : \_\_\_\_\_